LES FAITS DU JOUR

Enfin le bill de la franchise électorale est passé en comité général et la Chambre a pu hier s'occuper d'autres questions.

M. L. E. Desmarais, photographe, rue St Laurent, Montréal, a préparé quinze mille insignes de deuil en soie noire, ornés du portrait encadré de Sa Grandeur Mgr Bourget.

Un certain nombre des admirateurs de l'honorable M. Costigan, vont lui faire cadeau d'une magnifique résidence meublée, située dans un des plus beaux endroits de la ville, rue Cooper.

Sa Grandeur Mgr Taché, Sa Grandeur Mgr Duhamel et M. le grand-vicaire Routhier partent ce soir pour Montréal afin d'assister aux funérailles de Sa Grandeur Mgr Bourget. Plusieurs députés partiront demain dans le même but.

On annonce que Mme R. Thibeaudeau est dangereusement malade dans sa résidence de Mille fleures, près de Montréal. Mme Thibeaudeau est l'une des femmes les plus accomplies de Montréal, et c'est elle qui organisa la Kermesse l'an dernier avec tant de succès.

L'honorable H. G. Malhiot s'est embarqué samedi matin sur le *Hanoverian*, en route pour Rome.

M. Malhiot est porteur des requêtes que l'on a fait signer pour s'opposer à la division du diocèse des Trois Rivières.

Il est accompagné de M. Bourbeau, M. P., pour Drummond et Arthabaska.

M. Tassé a présenté cet après-midi au Parlement plusieurs requêtes signées par un grand nombre d'électeurs d'Ottawa demandant que le vin, l'aile, la bière, le cidre et les boissons légères soient exemptes de l'application de l'Acte de Tempérance et que la loi Scott ne puisse être adoptée dans un comté qu'après avoir été été votée par au moins les trois-cinquièmes des contribuables de cette division.

Une circulaire a été adressé au clergé du diocèse par Mgr de Montréal. Après avoir annoncé la mort de Monseigneur Bourget, Sa Grandeur rappelle les hautes qualités du défunt et le zèle qu'il a toujours apporté dans l'exercice des fonctions importantes qu'il exerçait depuis plus de quarante années.

Son Honneur le maire de Montréal a convoqué une assemblée spéciale du Conseil de Ville qui aura lieu aujourd'hui pour voter une résolution de condoléances à propos de la mort de Mgr Bourget. Tous les échevins tant protestants que catholiques ont déclaré qu'ils se feraient un devoir d'assister à cette séance extraordinaire.

Les funerailles de Mgr Bourget

Le corps de Mgr Bourget sera exposé jusqu'à 2 heures demain, dans l'église du Sault-au-Récollet qui est transformée en chapelle ardente.

A 2 heures p.m, chant du *Libera;* puis la dépouille mortelle du vénérable défunt sera transportée à l'église Notre-Dame où elle arrivera vers 6 heures.

On s'arrêtera à l'Hôtel-Dieu, où se formera la processson des citoyens qui défilera par les rues Saint-Laurent, Côte Saint-Lambert et Notre-Dame- Aussitôt après l'arrivée du corps à Notre Dame, on chantera l'office des morts. L'église restera ouverte toute la nuit et les membres de l'Adoration Nocturne veilleront auprès du corps.

La garde d'honneur sera fournie paa les zouaves pontificaux, sous le commandement de M. Gustave Drolet, chevalier des ordres de St Grégoire-le Grand et de la Légion d'honneur.

Le secrétaire de l'Union Allet, M. L. Forget, a réuni hier soir les membres de l'association afin de prendre les mesures nécessaires pour la cérémonie.

Les zouaves assisteront aux funérailles en costumes.

Le lendemain, vendredi, à 9 heures du matin, service solennel. On croit que l'office sera célébré par Sa Grandeur Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, et que le sermon sera donné par Sa Grandeur Monseigneur Taché, archevêque de St-Boniface.

Le service terminé, le corps sera transporté, en même temps que celui de Monseigneur Lartigue, dans la cathédrale où il restera exposé à la vénération des fidèles.

C'est le désir de Monseigneur Bourget d'être inhuminé en même temps que son prédécesseur.

A 9 heures A. M. samedi, un second service solennel sera chanté dans la cathédrale.

Après le service, les restes vénérés des deux prélats seront transportés dans les voûtes de la nouvelle cathédrale, où les fidèles pourront aller prier sur leurs tombeaux.

Un catafalque sera élevé dans la nouvelle cathédrale, ainsi qu'un autel où sera dite la Sainte Messe.

Il est probable qu'un mausolée sera élevé plus tard près de l'endroit de sa sépulture.

Des invitations pour assister aux funérailles ont été envoyées par Mgr Fabre à tout le clerge du diocèse, à tous les supérieurs des maisons d'éducation de la province et aux évêques du Canada et des Etats-Unis.

Hier matin, quinze des prélats ainsi invités avaient répondu qu'ils seraient présents à la funèbre cérémonie. Nul doute que des milliers de personnes du Canada et des Etats-Unis assisteront aussi au service.

LE STEAMER PEERLESS

La nouvelle que nous annoncions, hier soir, que le *Peerless* avait été détruit par les flammes à Montebello, a causé dans la ville une grande excitation.

Voici les détails que nous avons eus d'une personne qui était à bord lors du désastre.

Le *Peerless* a quitté comme d'habitude le Quai de la Reine hier matin à sept heures pour son voyage de chaque jour à Grenville. Il avait à son bord un parti d'excursionnistes composé d'àpeu près trois cents élèves du collège d'Ottawa et un certain nombre de passagers.

Les collégiens descendirent à Montebello où le vapeur devait les reprendre en revenant.

Au retour, le soir, lorsque déjà la plupart des excursionnistes avaient repris place à bord et quand l'on n'attendait plus que l'arrivée de la musique Ste Anne pour laisser le quai de Montebello, le cri "Au feu" se fit tout-à-coup entendre et bientôt on aperçut une fumée intense qui s'échappait du plancher, près de l'escalier conduisant au grand salon.

Malgré le sang-froid et la présence d'esprit du Capitaine Bowie et des révérends Pères Oblats, qui cherchaient à apaiser le tumulte qu'un incident de cette nature avait fait naitre, un ou deux élèves jetèrent leurs habits et leurs chapeaux à la rivière, se préparant à se jeter eux mêmes à la nage, sans songer que la passerelle du bateau leur offrait un chemin sûr et facile pour fuir le danger.

Le capitaine parvint, cependant, à rétablir l'ordre, et on fit descendre tout le monde à terre. Pas un seul passager n'a perdu la vie.

Immédiatement après, on tenta de mettre fin à l'incendie, les pompes furent mises en opération et les boyaux ajustés avec une promptitude qui ferait honneur à bien des brigades de feu, mais il fut impossible de diminuer l'intensité de l'incendie qui allait au contraire en augmentant. Ce que voyant le capitaine Bowie, il donna l'ordre d'éloigner le bateau du quai afin d'empêcher l'élément destructeur de se propager et de gagner le village après avoir incendié le quai.

Le capitaine Bowie abandonna le *Peerless* le dernier après avoir constaté que tous les passagers et matelots étaient sauvés.

Le spectacle que présentait ce magnifique bateau tout entouré de flammes, lançant des gerbes d'étincelles et des flots de fumée, était splendide, si lugubre qu'il fût.

Dans l'espace d'un quart d'heure le feu avait accompli son œuvre de destruction et de ce magnifique palais flottant il ne restait que des débris informe. Le *Peerless* a été détruit jusqu'à sa ligne de flottaison. Les engins sont peu endommagés.

Ce bateau avait coûté lors de sa construction, en 1872, $90,000.

Le service ne sera pas interrompu sur la rivière Ottawa. Le *Princess* va remplacer le *Peerless* que l'on doit rebâtir de suite et qui sera probablement livré de nouveau à la navigation d'ici à trois mois.

Les excursionnistes télégraphièrent à Montréal, immédiatement après l'accident, pour demander au Pacifique de les transporter à prix réduit à bord de ses chars, mais la Compagnie n'a pas cru devoir accéder à cette demande. Comme plusieurs des élèves se trouvaient sans argent, M. Davis, de cette ville, leur a fourni libéralement la somme nécessaire pour couvrir leurs frais de retour.

LE MONDE ET LA VILLE

☞Un typographe capable d'exécuter les *Jobs* et autres ouvrages de ville, trouvera un emploi permanent en s'adressant de suite au bureau du *Canada*.

Les bouchers de la ville doivent avoir un banquet un de ces jours.

M. J. H. Spencer du "Queen" a fait un contrat avec une compagnie de New-York, pour qu'elle lui fournisse 50,000 douzaines de cuisses de grenouilles.

M. Landreville a acheté, pour $1800 comptant, la propriété sur la rue Murray vendue à l'encan cette semaine.

La température s'est un peu adoucie depuis hier. Aujourd'hui, nous avons un temps splendide. La chaleur n'est pas grande heureusement.

Depuis le départ du corps de musique, qui accompagnait les arracheurs de dents et qui donnait des concerts en plein air sur le lot vacant situé sur la rue Nicholas, cette rue a cessé d'être autant fréfréquentée.

Le shérif Sweetland a demandé des revolvers et des bâtons pour l'usage de ses constables. Il est étonnant que ces articles ne leur ait pas été fournies depuis longtemps.

Nous avons constaté avec plaisir que la capitale possède un bassin de radoub. L'autre jour, en effet, l'on était en frais de réparer un petit yacht à vapeur, dans l'écluse qui se trouve au-dessous du pont Dufferin et que l'on avait mise à sec pour la circonstance. C'est cela, en avant le progrès!!

Daniel Ardel, l'agresseur de Jennie Schwartz, qui a en outre tiré un coup de revolver sur le constable Flatters, au moment où il tentait de l'arrêter, a été pris à Aylmer et logé de suite dans la prison. Il nie formellement être coupable des méfaits dont on l'accuse.

Les bancs placés dans le parc public sont en très-mauvais état; il y en a à peine un qui soit complet. Les autorités devraient voir à cela immédiatement. Comme c'est un endroit magnifique et bien fréquenté, il importe que les promeneurs et promeneuses puissent se reposer au moins de temps à autre.

On a commencé à dresser les tentes qui doivent servir à la grande Kermesse. L'endroit ne saurait être mieux choisi. Le contraste entre la blancheur des toiles et la verdure environnante présente un très joli coup d'œil. Ces tentes sont surmontées des drapeaux de différentspays.

Nous avons assisté, hier soir, à la répétition de "Michel Strogoff," grand drame militaire à sensation, en cinq actes, qui sera joué par les principaux amateurs de cette ville, le 25 Juin, au bénéfice de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les différents rôles ont été bien distribués et sont bien rendus. Nous pouvons nous attendre à passer une agréable soirée, qui sera le couronnement de notre belle célébration. Les costumes, qui sont d'une grande richesse, sont confectionnés à Montréal. Cette représentation sera donnée à la salle de l'Opera. Il y a répétition ce soir, à 8 hrs., comme d'habitude.

Madame Thomas Byfield
née DUMOUCHEL,
147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

3 juin 1a

James R. Bowes
ARCHITECTE
Chambre 25,
SCOTISH ONTARIO CHAMBERS
RUE SPARKS.
Ottawa, 18 avril 1885 1a

MARCHE D'OTTAWA

9 Juin 1885

FARINES	
Farine No 1 par baril	$ 4 00 à 4 20
Farine forte de boulangers, par baril	$ 4 50 à 4 75
Farine extra	4 25 à 4 50
Farine de sarrasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	4 00 à 4 25
Farine de blé-d'inde	3 25 à 3 50
GRAINS	
Blé, le minot	85 à 90
Avoine	40 à 45
Blé-d'inde	0 60 à 0 70
Pois	60 à 65
Fèves	0 80 à 0 90
Sarrasin	40 à 45
Orge	45 à 50
Seigle	45 à 50
LÉGUMES	
Patates, la poche	35 à 40
Navets le minot	35 à 00
Betteraves	40 à 00
Choux, la douzaine	40 à 50
Œufs	15 à 16
Pommes, le baril	2 00 à 2 50
VOLAILLES	
Poulets, le couple	40 à 45
Poules, la pièce	40 à 50
Canards	50 à 60
Dindes, la pièce	0 75 à 1 25
Oies	50 à 70
VIANDES	
Bœuf, les 100 livres	6 00 à 6 50
Lard	7 00 à 7 50
Veau (au quartier)	8 à 10
Mouton do	8 à 9
DIVERS	
Beurre, en pain	18 à 20
do en sceau	12 à 14
Fromage	10 à 14
Suif brut, la livre	4 à 06
Suif fondu	8 à 10
Saindoux	12 à 14
Sucre d'érable	10 à 12½
Miel, la livre	12 à 15
Sirop d'érable, le gallon	1 18 à 1 25
Foin, la tonne	19 00 à 20 00
Paille	7 00 à 8 00
PEAUX INSPECTÉES	
No. 1 le 100 lbs	7 00 à 7 50
No. 2	6 40 à 7 50

SOUMISSIONS

Des soumissions pour l'érection d'une chapelle à Casselman, comté de Russell, Ontario, seront reçues par les soussignés jusqu'au 30 juin prochain inclusivement. Les plans et spécifications pourront être examinés à Casselman ou à St Albert en s'adressant aux soussignés qui ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Révd. A. PHILION PTRE.
Curé St Albert.
OLIVIER QUESMEVILLE, J. P.
Casselman.

Mortgage Sale

There will be offered for sale, by Public Auction, at 12 o'clock noon, on THURSDAY, the 18th day of June next, 1885, at the office of L. A. Olivier, No. 569 Sussex street, in the City of Ottawa, under the power of sale contained in a certain mortgage, which will be produced at the time of sale, Lot lettered T, on the west side of Rose street, in the City of Ottawa, which lot appears on the registered plan of Villa Lot Number Three on the south side of Park street, and Villa Lot Number Three on the north side of Ottawa street, in the City of Ottawa.

Terms and conditions will be made known at the time of sale, and may be ascertained from A. B. Macdonald, auctioneer, No. 7 Elgin street, and from the undersigned.

L. A. OLIVIER,
Vendor's Solicitor.
Dated Ottawa, 27th May, 1885.

MADAME LESSARD
No. 93 Rue Water,

Sollicite le patronage des dames et du public en général pour la confection des vêtements pour dames, messieurs et enfants, à des prix très réduits et coupe parfaite.

On sollicite une visite. 3f

Obligations Canadiennes à 5 pour cent

CEUX qui possèdent en Canada des obligations à 5 pour cent rachetables à Londres le 29 juin courant et qui désirent les convertir en obligations de 4 pour cent peuvent le faire en donuant avis de leur intention à cet effet au Département des Finances à Ottawa dans l'intervalle de dix jours à compter d'aujourd'hui.

Les termes sont une extension d'intérêts pendant vingt-quatre ans et demi, à compter du 1er juillet prochain, au taux de 4 pour cent; le capital étant rachetable le 1er janvier 1910. En sus des intérêts à 5 pour cent dûs le 1er juillet, les porteurs d'obligations qui feront la conversion susdite recevront dans le même temps un bonus de 1 pour cent.

S'il n'est pas converti, le capital sera payé à Londres.

FRED. TOLLER,
Député Ministre des Finances
pro tempore.

Département des Finances,
Ottawa, 6 juin, 1885.

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, proprietaire
Ottawa, 18 déc. 1884. 1an

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à

JAMES BENNETT,
Janesville.
7 mai 1m.

PLUMES D'AUTRUCHES
Frisées, Nettoyées et Teintes
DANS LES
Dernières Couleurs et Goûts
DE LA SAISON
En Un Jour Après l'Ordre Donné
—AUSSI—
VIEUX CREPE REMIS A NEUF
Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)
13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN,
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa,
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornements et décorations de chambres funéraires fournis sur demande.

ALPHONSE JULIEN, propriétaire.
3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice
— DE —
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit etre vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.
Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

CHAPEAUX DE SOIE
Chapeaux en Feutre,
Chapeaux en Paille,
Casquettes, Calottes,
Et autres articles d'utilité pour hommes et enfants.

Ouvrages en ecorce très variés

H. L. COTE
128, Rue Rideau.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS
PAR
H. CORRIVEAU
Pètisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.
No. 253½ Rue Wellington,
OTTAWA.
22 avril 1m

L'OCTROI DES TERRES
ACCORDÉ AU
CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien
CONSISTE EN
Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture,

selon le désir du colon. Les prix varient de $2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'etablissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Cpmpagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, **UN RABAIS** de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement:

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec inférêt. Des Débentures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau.
CHARLES DRINKWATER,
13 mars 1885—1a Secrétaire.

Hotel du Canada

Mr, ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, proprietaire,
No 56, 58 et 60 Rue Murray
16 déc

MANUFACTURE
D'ouvrage en Fil de Fer
ROBERT ORR
346 RUE WELLINGTON
OTTAWA

Ouvrages en fil de fer de toutes descriptions et de première classe.

Grillages pour banques et bureaux : une spécialité.

Guillages pour chassies, clôtures en fil de fer, bancs à bouquets, paniers, tamis à charbon et à sable, crible, couchettes, etc. etc., etc,
29 avril 1m.

Toiles POUR Fenêtres
:o:
Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorees pour fenetres qui ait jamais ete importe en Canada
JACOB ERRATT.
MAGASIN PALAIS DE MEUBLES.
38 RUE RIDEAU.
N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine.

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.
RUE O'CONNOR.
4 décembre 1884 1an